

A l'Association cantonale du costume vaudois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui finiront sur la roue, pour des meurtres qui leur ont rapporté moins d'un écu. Car cela aussi, on le sait. Comme on sait que la répression bernoise (roide comme la justice de Berne, hein ?) ne roua pas moins de vingt-trois gaillards entre octobre 1702 et avril 1703, à Vidy. Comme on sait que le mois de juillet étant venu, les campagnards des environs durent demander d'enlever ces corps des gibets, tout le pays puant la charogne.

Vingt ans plus tard, on décapitera dans ce même lieu Davel, qui dans ses dernières paroles parle de l'extrême misère de certains. Les temps marchèrent, on éclaira un peu ces têtes obscures qui jusqu'alors, quand elles manquaient de

tout, en concluaient qu'ATTENDRE pouvait être la solution ; et le brigandage disparut.

Il est possible que des mesures de civilisation aient hâté cette évolution ; mais on peut croire aussi que des « nettoyages » aussi vigoureux que ces exécutions capitales en masse ont fait de l'effet. Berne avait la patte lourde et massive. Vingt-trois gaillards rompus en six mois, ça prouve que le métier de brigand n'est pas très bon. Mieux encore cultiver ce noir Jorat.

Je ne passe jamais en Vidy, je ne suis jamais au Jorat, par ces temps contraires qui lui vont si bien, sans penser à l'ancien brigandage. Ces choses-là laissent une atmosphère.

A l'Association cantonale du Costume vaudois

L'assemblée annuelle du Grand comité de l'Association cantonale du Costume vaudois, composé du Comité central et des présidents des vingt-six sections régionales, s'est tenue au Château de Glérolles.

M. G. Olivet, directeur de l'Office de propagande des vins vaudois, reçut fort aimablement ses hôtes en costumes.

Mme Simone Pache, présidente (Lausanne), mena les affaires rondement et avec le sourire. Il fut décidé, notamment, d'organiser un cours de « chansons mimées » à l'usage des membres des associations romandes du costume, ce qui sera utile et permettra de renouveler le répertoire. Espérons qu'il y en aura de « patoisantes ».

En témoignage de gratitude, pour vingt ans de fructueux travail à l'association. Mme A. Breuer-Dégailler, ancienne présidente centrale, de Clarens, sera présentée comme présidente honoraire à l'assemblée de mai prochain.

— “ NOÛTRON COTERD ” deux fois par mois... —

En avril : Le lundi 21, de 17 à 19 heures, au Buffet de la Gare de Lausanne, 11^e classe.

En mai : Les lundis 5 et 26.

Bienvenue à tous les amis du « Nouveau Conteur ».

La Rédaction.